











Comité Technique Central Mardi 9 février 2021

Déclaration liminaire INTERSYNDICALE TEMPS DE TRAVAIL

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

L'intersyndicale **CGT, UNSA, UCP, SUPAP-FSU, FO et CFTC**, vous interpelle aujourd'hui à l'occasion de ce Comité Technique Central, sur la question du temps de travail.

En effet, vous avez affirmé le 7 janvier dernier qu'« Hors sujétions, le temps de travail ne pourra plus être inférieur à 1 607 heures annuelles ». Vous avez rappelé à nos organisations syndicales réunies dans le cadre du préavis de grève que la renégociation de l'accord ARTT se ferait dans « le cadre de la loi ».

Ainsi, contrairement à certaines collectivités, la municipalité a décidé de mettre en œuvre les mesures concernant le temps de travail qui sont les plus régressives et les plus controversées de la loi de transformation de la fonction publique.

Les agents de la Ville de Paris s'y opposent et ont massivement répondu présent à notre appel à la grève du 4 février, ils ont été plus de 6 000 à cesser le travail. Pour eux c'est : « Pas une minute de plus ».

Alors qu'à l'heure actuelle, 2 200 agents sont en Autorisation Spéciale d'Absence (ASA), que 12 000 agents sont en télétravail total ou partiel, que les règles COVID ne facilitent pas l'exercice du droit syndical et provoquent des réticences à l'organisation de tout regroupement, ce sont près de 1 000 agents qui se sont retrouvés réunis devant l'Hôtel de Ville. Vous avez pu observer leur rassemblement depuis vos fenêtres, vous avez entendu leurs demandes!

La détermination de nos collègues s'est pleinement exprimée ce jeudi 4 février.

Le mandat que les agents nous ont confié est clair : aucune augmentation du temps de travail, ne serait-ce que d'une minute ; aucune suppression de congés annuels, de JRTT ; aucune remise en cause de nos sujétions.

Pourtant, malgré nos multiples demandes, vous n'avez toujours pas annoncé vos intentions : Voulez-vous augmenter le temps de travail quotidien ? Voulez-vous supprimer des jours de congés ? Combien ? Voulez-vous supprimer des JRTT ? Combien ? Voulez-vous remettre en cause le régime actuel de sujétions ?

Il est encore temps pour la Ville de Paris de refuser toute régression sociale et de choisir de se placer au contraire comme une collectivité en pointe pour la bienveillance et la protection de ses personnels :

- En utilisant toutes les possibilités qui lui sont offertes afin de ne pas augmenter le temps de travail de ses agents.
- En respectant la loi en matière de déprécarisation et de contractualisation des vacataires.

Nous espérons que la réunion prévue en urgence vendredi matin pourra nous apporter des réponses.

Soyez sûrs que nous restons mobilisés pour défendre les intérêts des personnels parisiens.